



## Vente d'une maison avec mon ex-compagne

Par **AurelieNicolas3347**, le **30/04/2018 à 20:02**

Bonjour,

Mon ex-compagne et moi même sommes propriétaires de la maison que j'occupe seul depuis bientôt 6 ans. Elle n'a jamais payé quoi que ce soit. Aujourd'hui, je souhaite la vendre et elle aussi. J'ai refait ma vie et ma compagne actuelle habite le logement avec moi. Par souci de vie privée, je ne souhaite pas que mon ex-compagne soit présente lors des visites qui auront lieu pour la vente. Puis-je le lui interdire légalement ? Puis-je m'appuyer sur le respect de la vie privée de ma compagne et de notre enfant ?

Merci.

Par **youris**, le **01/05/2018 à 08:55**

bonjour,

si la maison appartient en indivision entre vous et votre ex -compagne, vous ne pouvez pas lui interdire d'y pénétrer pour les visites puisqu'elle est vendeuse comme vous.

par exemple, un locataire ne peut pas interdire les visites du bien loué quand le bailleur veut vendre son bien.

est-ce que vous et votre compagne payez une indemnité d'occupation ou un loyer à votre ex-compagne ?

en matière de propriété immobilière, ce qui compte, c'est ce qui figure sur votre acte d'achat du bien peu importe son financement.

salutations